



1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC
Ville de L'Ancienne-Lorette
Adoption du budget 2025

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de L'Ancienne-Lorette, qu'elle convoque une séance extraordinaire le mardi 10 décembre 2024, à 19h, à l'hôtel de ville, sis au 1575, rue Turmel à L'Ancienne-Lorette, afin que le conseil de Ville adopte le budget de l'année 2025 et le programme quinquennal d'immobilisations.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire doivent porter exclusivement sur le budget et sur le programme quinquennal d'immobilisations.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 2 décembre 2024

Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière de la Ville